



AU QUOTIDIEN SUIVEZ
LA GENDARMERIE SUR :



Contacts de votre brigade de gendarmerie :



Participation citoyenne

“ Guide réflexe ”





Qu'est-ce que c'est ?

Une connaissance de proximité mise à profit Dispositif d'entraide

Les habitants d'un quartier connaissent leurs voisins, les véhicules et maisons alentours : ils sont souvent les premiers à remarquer faits inhabituels et comportements suspects.

Les renseignements demandés ont pour seul but de permettre une intervention plus ciblée et efficace des gendarmes.

Un engagement de la population autour du référent de quartier

Interlocuteur privilégié des habitants du quartier, il ou elle fait le lien avec la gendarmerie et les élus municipaux.

Et le maire ?

Pivot du dispositif, il fait le relais entre la population et la gendarmerie.

Il donne l'impulsion du mouvement et sensibilise les habitants à l'intérêt du dispositif.



Le référent de quartier doit ...

- ➔ Aller à la rencontre de tous.
- ➔ Faire preuve de **discrétion** et de **discernement**.
- ➔ Transmettre des **informations neutres**.
- ➔ **Sensibiliser** les habitants.
- ➔ **Nommer un suppléant** pour être épaulé.
- ➔ Assister et solliciter des **réunions**.

Et la gendarmerie ...

Tenir compte des référents de quartier : sans la population pas de remontée du renseignement

- ➔ Avoir une **démarche proactive**.
- ➔ Développer le contact et **fluidifier les échanges**.
- ➔ **Accuser réception** des remontées d'informations.



Qui est le référent de quartier ?

Personnage clé du dispositif Fédérateur et à l'écoute

- **Connu de tous** les habitants du quartier.
- **Interlocuteur de premier choix** des voisins et gendarmes.
- **Relais instinctif** des informations pour les voisins.

Il doit mettre en œuvre de bonnes pratiques

- **Démarche proactive** : aller à la rencontre des voisins, développer du lien.
- **Communication** : favoriser le contact du quotidien entre habitants du quartier, éviter d'organiser des réunions.
- **Prévention** : conseiller sur la sécurisation des habitations et des personnes vulnérables.



Informations à noter et transmettre :

- ✓ Une **voiture** : couleur, marque, plaque d'immatriculation, tout signe distinctif etc.
- ✓ Un **individu** : taille, cheveux, physionomie et corpulence, vêtements, signe distinctif etc.

Comment aider efficacement la gendarmerie ?

Réflexes du référent de quartier

- ➔ Être attentif à la vie du quartier.
- ➔ Rassurer les personnes vulnérables.
- ➔ Être réactif pour transmettre un maximum d'informations en temps réel.
- ➔ Être facilement joignable.
- ➔ Adopter des automatismes pour signaler des faits et former les habitants du quartier à ceux-ci.
- ➔ S'identifier comme référent de quartier en contactant les gendarmes.

Pas de mauvaise contribution, toutes les informations peuvent présenter un intérêt.





Comment signaler un comportement suspect ?

En cas d'urgence, toujours composer le 17 !

Citoyen témoin d'une infraction en cours :

- ➔ Dire aux gendarmes que vous résidez dans telle zone de « participation citoyenne » ;
- ➔ Décrire les personnes, véhicules ou circonstances avec le plus de précisions possibles ;
- ➔ Noter la date et l'heure de votre appel ;
- ➔ Surveiller de loin jusqu'à l'arrivée de la gendarmerie, rappeler la si les choses évoluent ;
- ➔ Signaler ce que vous avez vu au référent de quartier.

S'il n'y a pas d'urgence

Recueil et transmission des comportements ou situations « suspects » par le référent de quartier :

- ➔ Rôdeurs à pieds ;
- ➔ Véhicules circulant à faible allure en repérage ou stationnant dans un coin isolé ou dissimulé ;
- ➔ Appels téléphoniques douteux ;
- ➔ Démarcheurs trop entreprenants etc.

